

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#39

FÉVRIER
2021



2021 : POUR UNE ANNÉE PLUS CHALEUREUSE

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Nouveau : le vendredi fermeture à 17 h

SECRETARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouvert au public : lundi, mercredi, vendredi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Nouveaux horaires : mardi 16 h 30 à 19 h - mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30 - jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCF.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.



SERVICES DIVERS

LA POSTE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village

⇒ Biodéchets : **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, n° vert GRATUIT : **0 800 88 11 77**.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h - dimanche 9 h à 12 h 30.



VIVRE SAINT-DREZÉRY



P.4 **Le mot du Maire**

P.5 **Vie culturelle**

La bibliothèque
Les bouquinistes

P.6 **Vie associative**

Conférence des Amis du Vieux
Saint-Drézéry
Vide-grenier de l'APE
Marche Rose avec Les Foulées
du Bérange

P.7 **Action sociale**

Octobre rose et Movember
Un registre solidarité
Soutien et échanges
Une saint-drézérienne solidaire
Banque alimentaire
Colis de Noël aux aînés

P.9 **Prévention et sécurité**

Hommage à Samuel Paty
Zone de rencontre - Bérange

P.9 **11 Novembre 2020**

P.10 **Colis de Noël aux agents**

P.10 **Vie des commerces**

VIVAL devient SPAR
Opération zéro déchet
Cuvée solidaire

Bulletin municipal gratuit n° 39 - Février 2021

Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,

G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie

Photos : Mairie, P. Boulbes

Relecture : H. Mercier et F. Sirven

Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com

Impression : Impact - Saint-Gély-du-Fesc

SOMMAIRE

P.11 **État civil**

P.12 **Correspondante locale**

P.12 **INSEE**

P.12 **Finances**

Analyse financière

P.15 **Conseils municipaux**

8 octobre - 10 décembre

P.21 **École - Jeunesse**

Vacances d'automne
Rentrée sous confinement
Du nouveau à la cantine
Artiste en résidence et
école dehors
Noël de l'APE

P.24 **Environnement**

Nettoyons le bi-cross
Nettoyage du Bérange
Olivier du Mazet

P.25 **Réalizations - Travaux**

Bâtiments
Château : choix maîtrise œuvre
Chemin blanc
Avenue Croix de Mounié
Espaces verts

P.28 **Agenda**



Madame, Monsieur,

Enfin! Nous voilà en 2021 avec l'espoir et le désir que cette année soit sur la voie de la fin de la pandémie et le redémarrage des activités commerciales, festives, culturelles et associatives. Beaucoup d'entre elles dans notre village ont été impactées, je forme le vœu qu'elles puissent continuer à exister, à se développer.

Le bulletin que vous avez en main retrace les derniers mois de l'action municipale de 2020.

- ▶ Peu ou pas de manifestations mais à nouveau la mise en place avec le CCAS d'actions d'accompagnement aux personnes fragiles et/ou dans le besoin.
- ▶ Un « *moment suspendu* », pour l'école maternelle, dans cette période morose avec la présence d'une artiste et l'expression créative des enfants par la réalisation d'une fresque et l'école dehors pour l'élémentaire.
- ▶ De nombreux travaux par le Service Technique dans nos bâtiments et espaces verts, l'installation des illuminations pour les fêtes et la création du sapin illuminé dans le parc.
- ▶ La fin de la deuxième phase du piétonnier de l'avenue Croix de Mounié...

Notre projet phare pour 2021 et les années à venir sera le futur Hôtel de Ville (*études, restauration, aménagement d'une partie du château*). Cela n'occulte pas pour autant d'autres projets nécessaires au bien-être de tous tels que :

- Le parking des écoles totalement refait et arboré
- Le piétonnier de l'avenue de la Méditerranée
- L'étude de jardins partagés...

Il est encore temps de vous renouveler les vœux, et je vous invite à voir plus loin qu'aujourd'hui, à façonner votre avenir, à ne jamais renoncer. 2021 sera pleine d'espérance.

Chères Saint-Drézériennes et Chers Saint-Drézériens, je vous souhaite une année pleine de promesses, de joie et de bonheur à vous et à vos proches.

Bien à vous.

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire



► VIE CULTURELLE

► La bibliothèque

La bibliothèque a proposé un accès ininterrompu aux livres et à la culture en toute sécurité.

En septembre et en octobre, la plupart des animations ont été maintenues, adaptées au fur et à mesure pour accueillir les publics sans danger, suivant les préconisations sanitaires en vigueur. Pour exemple, l'atelier d'écriture qui avait eu lieu dans le parc en septembre s'est déroulé dans la salle Brassens en octobre puis en visioconférence en novembre et en décembre...

De même, l'heure de la conférence-rencontre du 23 octobre avec l'auteur de BD Gaston (*Alain Rémy*) a été avancée pour tenir compte du couvre-feu, une jauge limitée a été mise en place, les participants ont ainsi pu découvrir sereinement le parcours passionnant de cet illustrateur montpelliérain, échanger, profiter de ce bon moment de vie.

Dès le 3 novembre, lors du deuxième confinement, un service de « Prêt à emporter » a permis aux adhérents, petits et grands, de continuer à emprunter des livres à l'accueil de la bibliothèque. Livres réservés en ligne ou choisis d'après les conseils des bibliothécaires : la contrainte de ne pas avoir accès directement aux fonds a donné l'occasion à certains de découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux univers. Pendant cette période, des événements très appréciés ont malheureusement dû être annulés : Carnets de voyage, BB lecteurs, Festipetits, Contes de Noël.

Depuis le 8 décembre, les locaux ont pu être rouverts aux publics, selon le fonctionnement sanitaire devenu habituel (*port du masque, lavage des mains, distanciation, jauge limitée, aération, désinfection et mise en quarantaine des ouvrages prêtés à leur retour*).

Les accueils des scolaires ont débuté en octobre, avec des lectures de contes et petits jeux permettant de découvrir la bibliothèque. Suspendus en novembre (*les bibliothécaires ont alors amené des lots de livres directement dans certaines classes*), ils ont pu reprendre en décembre. Après avoir procédé à certains ajustements pour assurer un maximum de sécurité tant aux enfants qu'au personnel, le Prix des Incorruptibles a pu démarrer, comme chaque année. Ce prix, national, propose aux enfants de choisir leur livre préféré parmi une sélection de romans ou d'albums.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet bibliotheque.saintdrezerie.fr

► 27 novembre : Les bouquinistes

Cette année, le salon des bouquinistes n'aura vu que 4 exposants. Pour autant, les lecteurs ont répondu présent, notamment ceux venus pour découvrir la dédicace du 3^{ème} roman policier de Fred Bologsen, Saint-Drézérien depuis 30 ans. À l'issue de ce salon, de nouvelles idées ont émergé pour rendre ce moment plus attractif et attirer les publics de tous âges. Rendez-vous donc l'année prochaine pour une journée autour de la lecture et de l'écriture.



► VIE ASSOCIATIVE

► 18 septembre : Conférence des Amis du Vieux Saint-Drézéry



Pour la Journée du Patrimoine cette année, et compte tenu des contraintes sanitaires, l'association des Amis du Vieux Saint-Drézéry a opté pour un format en extérieur. Le public a pu imaginer sur place, assis sur les marches du Château, quels changements le parc municipal avait traversé dans son histoire. Un moment de partage très convivial et apprécié d'une partie de l'histoire du village en ces temps où les événements se font rares.

► 4 octobre : Vide-grenier de l'APE

Par une belle matinée d'automne, le vide-grenier organisé par l'APE a remporté un franc succès cette année, avec plus de 35 exposants et des chineurs venus nombreux. Le soleil était au rendez-vous, rendant ce moment encore plus joyeux. Au niveau de la buvette et grâce aux bénévoles aux talents de cuisiniers, les plus gourmands ont pu profiter d'une pause salée/sucrée, accompagnée de boissons thé/café, avec pour la première fois, un service à table compte tenu des consignes sanitaires à respecter.



► 11 octobre : Marche Rose avec Les Foulées du Bérange

La commune soutient cette cause pour la 3^{ème} année consécutive. Ce dimanche 11 octobre, l'association Les Foulées du Bérange avait organisé une marche de deux bonnes heures en direction du Château de Montlaur à Montaud. Une participation libre à cette occasion a permis de récolter la somme de 507 €. Nous remercions tous les participants et bénévoles pour leur implication solidaire.



► ACTION SOCIALE

► Octobre rose et Movember



Comme chaque année, le CCAS et la municipalité ont souhaité sensibiliser la population au dépistage des cancers féminins et masculins et récolter des fonds pour la recherche. Nos commerçants ont soutenu cette cause, nous les en remercions chaleureusement — et c'est chez eux que vous avez eu la possibilité de faire un don. En premier lieu, durant tout le mois d'octobre, pour la sensibilisation au dépistage au cancer du sein. Puis en novembre, mois dédié pour sensibiliser l'opinion aux cancers masculins. Durant ces 2 mois, le CCAS a confié les boîtes roses et les boîtes «à moustaches» à certains de nos commerçants, pour une collecte solidaire. Le CCAS participe pour sa part à hauteur de 260 €. Ainsi, en ajoutant les sommes récoltées grâce aux différentes actions — Marche Rose, Cagnottes octobre Rose et Movember — ce sont 1000 € qui ont été reversés à la recherche contre les cancers. Un grand merci à tous pour votre participation!

► Un registre solidarité

En ce début d'automne, les membres du CCAS ont souhaité mettre en place un Registre de Solidarité, pérenne, tenu par la mairie. Un affichage a été réalisé sur nos panneaux pour vous en informer. Ce registre a pour vocation de répertorier toutes les personnes fragiles, vulnérables et/ou seules et isolées afin de pouvoir les contacter en cas de crise, quel qu'en soit le type : climatique, sanitaire, ou autre. Cette inscription se fait de façon volontaire, par la personne elle-même ou son entourage, sur appel à la mairie auprès de Lauriane Cabello. N'hésitez pas à vous faire connaître : notre but c'est d'être près de vous et de pouvoir vous apporter aide et soutien quand cela paraît nécessaire.

► Soutien et échanges



Dès l'annonce du deuxième confinement, en cette fin de mois d'octobre, le CCAS a souhaité remettre en place le dispositif d'aides établi lors du premier. C'est ainsi qu'une soixantaine de personnes (*notamment les plus de 80 ans et les personnes isolées*) a été contactée par téléphone, par les membres du CCAS et certains autres élus pour les assurer du soutien de la municipalité et proposer une aide aux courses. D'autres personnes non joignables ont reçu la visite de M. Durili, notre ASVP qui s'est assuré que tout allait pour le mieux. Pour bénéficier de ce service, il suffisait de passer un appel à la mairie. Mme Cabello coordonnait alors les demandes et les disponibilités des bénévoles et dans un délai de

24 h le demandeur était recontacté pour la mise en place de ses courses qui s'effectuaient dans le village auprès de nos commerçants. Prendre de leurs nouvelles, échanger quelques mots, les assurer de notre présence, leur permettre de traverser ce 2^{ème} confinement en se sachant soutenus par le CCAS : tels étaient nos objectifs dans cette démarche solidaire. Moins de familles aidées que lors du 1^{er} confinement, mais des personnes heureuses et reconnaissantes des actions menées pour maintenir ce lien social, devenu si fragile depuis le début de la pandémie.

➤ Une saint-drézérienne solidaire

Une de nos concitoyennes, de par sa profession, a proposé son aide à la mairie, pour tous, par la mise en place d'une permanence d'écoute et d'échange, pour exprimer individuellement et confidentiellement son ressenti sur la période difficile que la crise sanitaire nous fait vivre (*phobie, angoisse, peur*). La commune a ouvert cette permanence, dès le 17 novembre, dans la salle du conseil municipal, puis tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h, les rendez-vous se prenant au préalable en mairie. Nos vifs remerciements à cette personne qui a donné de son temps libre pour le bien-être des saint-drézériens.

➤ Banque Alimentaire de l'Hérault

La Banque Alimentaire de l'Hérault (BA34) collecte gratuitement 2637 tonnes de denrées alimentaires qui sont distribuées sur tout le territoire à 138 associations et CCAS partenaires pour aider plus de 40 000 personnes en situation de précarité, soit l'équivalent de 4,6 millions de repas environ. Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Drézéry, partenaire de la BA34, distribue deux fois par mois des denrées alimentaires aux Saint-Drézériens en situation de précarité. C'est 200 à 300 kg de produits frais et de produits secs qui sont distribués tous les mois et ceci grâce à une douzaine de bénévoles. Nous les en remercions vivement. Si vous avez besoin de nous, si vous êtes en situation de précarité, n'hésitez pas à déposer votre dossier de demande d'aide alimentaire - à retirer en mairie ou à imprimer via le site internet de la commune - auprès de Lauriane Cabello et vous faire connaître auprès de notre CCAS.

04 67 86 90 87

ccas@saintdrezerly.eu

<http://www.saintdrezerly.fr/fr/information/94790/les-aides>

Banque Alimentaire
de l'Hérault

➤ Colis de Noël aux Aînés



Cette année, ce sont 31 colis gourmands qui ont été distribués à nos aînés de 85 ans et plus. Le CCAS a choisi pour cette occasion des paniers gourmets — pour repas complet — à déguster seul ou à deux composés de Foie gras de canard, Terrine de campagne au jus de truffes, Terrine au Jambon de Bayonne, Volaille sauce royale et raviolis au foie gras, une bouteille de Bordeaux, une bouteille de

Blanc moelleux, un dessert gourmand Abricot Pêche Nougat, des chocolats de Noël et papillotes, des mini pains d'épices aux fruits. Le tout dans un joli panier. Mme le maire, les élus et les membres extra-municipaux du CCAS se sont réparti les livraisons et dès la mi-décembre chaque colis était remis à son destinataire, directement à son domicile, après avoir convenu d'un rendez-vous par téléphone, pour la plupart. Crise sanitaire oblige, cet échange s'est déroulé selon les règles et consignes sanitaires pour préserver la santé de nos aînés.



▶ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

➤ Hommage à Samuel PATY



Mercredi 23 octobre notre commune s'est associée au dernier hommage rendu par la nation à Samuel PATY, ce professeur sauvagement assassiné à Conflans Ste Honorine pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves dans l'unique but pédagogique d'illustrer un cours sur la liberté d'expression. Rassemblés place Cambacérès devant un public ayant répondu présent, Mme le maire et son conseil municipal ont écouté un texte, rédigé par un élu en mémoire à cet enseignant et à la noble tâche qui était la sienne, avant de se recueillir solennellement pour une minute de silence.

➤ Sensibilisation usagers zone de rencontre avenue du Béranger

Pour faire suite à l'amélioration de la zone de rencontre implantée avenue du Béranger à Saint-Drézéry, une action de sensibilisation des usagers a été menée conjointement par des riverains et des élus. À deux reprises, les 24 et 29 septembre, durant les heures de grande affluence, ces équipes ont occupé le terrain, stoppant les automobilistes le temps de leur rappeler, avec courtoisie et pédagogie, les règles édictées par le Code de la route lors de la traversée de telles zones, principalement : vitesse limitée à 20 km/h, chaussée partagée avec les piétons qui deviennent prioritaires. Un flyer illustrant le propos — conçu par M. J-L. JACQUIN, riverain fortement impliqué dans le dispositif — a été remis à chacun des 700 usagers informés, majoritairement réceptifs au message.

▶ 11 NOVEMBRE 2020

Cérémonie du 102^e anniversaire de l'armistice

Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures de ce deuxième confinement, la cérémonie du 11 novembre 2020 n'a pas pu se tenir dans son format habituel. Mme le maire et 6 élus se sont retrouvés pour rendre un hommage solennel aux héros de la Grande Guerre, mais aussi à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux tombés en 2020. Après la lecture du texte de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées chargée de la mémoire et des Anciens combattants et la lecture des noms des morts pour la France en 2020, la gerbe a été déposée devant le monument aux morts, précédant la minute de silence.



► COLIS DE NOËL AUX AGENTS

La rencontre annuelle de présentation de vœux au personnel municipal, permettant un moment d'échanges entre élus et employés, ne pouvant avoir lieu, l'équipe municipale a décidé d'offrir un colis de Noël, confectionné avec des produits de nos commerçants, à chaque agent. C'est donc mi-décembre que Mme le Maire et un adjoint sont passés dans les différents services pour remettre ces paniers.



► VIE DES COMMERCES

► VIVAL devient SPAR

Après 2 jours de fermeture pour mettre en place les nouveaux rayonnages, et appartenant toujours au groupe Casino, VIVAL devient SPAR pour mieux vous servir. Vous y retrouverez tous les produits frais et locaux ainsi que le rayon marée le samedi matin. Notez que votre SPAR est ouvert en continu ce jour-là.



► Opération zéro déchet



Dans le cadre de la semaine de sensibilisation des commerçants au zéro déchet, du 12 au 18 octobre, des autocollants ont été distribués à nos commerçants. Cet autocollant,

fourni gratuitement par la métropole, a pour but d'inciter et de légitimer l'action des clients et d'inviter les commerçants à s'engager dans la réduction de leurs emballages. Il pourra aussi constituer un préalable à des actions complémentaires de la part des commerçants dans leur démarche de diminution des déchets à la source.

TRIADE IMMOBILIER

Michel POURRA

Responsable d'agence

06 16 47 65 35

2, av. de la Méditerranée - 34160 SAINT-DRÉZÉRY - contact@triadeimmobilier.com

► Cuvée solidarité



En cette presque fin d'année, toujours troublée par la crise sanitaire, Cécile et Jean Lacauste, propriétaires du Mas d'Arcay lancent le projet d'une cuvée solidaire pour venir en aide aux 7 commerçants du village qui sont dans l'obligation de fermer leur porte pour la 2^{ème} fois cette année. Leur vin rouge « 1779 », puis le blanc « Cheveux d'Ange » vendu 10 € la bouteille au caveau est vendue au même prix, sans aucune marge, chez Les Amis de Bacchus et Spar. La municipalité sollicitée pour cet événement s'est jointe à cet élan de générosité en finançant, sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, les affiches, flyers et macarons apposés sur les bouteilles. La société Print Event – Hurricane, en la personne d'Éric André-Benoit, a appliqué une remise de 50 % sur les 1000 macarons commandés, afin de participer à cette action solidaire. En parallèle, notre boulanger, Serge Sabatier, a participé à cet élan en confectionnant une « brioche saint-drézérienne » vendue 2 €, la totalité des ventes étant reversée à la cagnotte. Le dimanche 17 janvier, au Mas d'Arcay, en présence de Mme le Maire, un chèque d'un montant global de 5467 € a été remis aux commerçants concernés. Merci à toutes les personnes qui ont témoigné leur solidarité durant cette opération.



► ÉTAT CIVIL

Décès

Juliette SUEUR née RIBEYROLLES, le 17 août 2020
 Marie-Denise ARNAUD née BRUNO, le 21 septembre 2020
 Robert BELLEDENT, le 18 octobre 2020
 Jeanne PONCE née ROMAN, le 21 novembre 2020
 Léopold PARENT, le 21 novembre 2020
 Marie Lise BEAUVOIS veuve BESSE, le 29 novembre 2020
 Daniel BOMPART, le 25 décembre 2020
 Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances

Gustave VILLAIN, né le 5 septembre, de Serge VILLAIN et de Sophie UNGIER
 Zélie TRICOCHÉ PÉLISSON, née le 9 septembre, de Kevin PÉLISSON et de Laurie TRICOCHÉ
 Lohan BOMY, né le 11 septembre, de Cédric BOMY et de Stéphanie WALLERAND
 Arthur BAULEZ, né le 11 septembre, de Pierre-Henri BAULEZ et de Mélanie AUGUSTE
 Pauline JULIA, née le 23 septembre, de Julien JULIA et Quitterine COUSIN
 Liouann TRAN VAN BA, née le 3 octobre, de Jean-Noël TRAN VAN BA et de Marie SONNET
 Rafaël MINARRO, né le 24 octobre, de Christophe MINARRO et de Marine ANDRIAMAMPANINA

Enola et Malone GALIA, nés le 21 octobre, de Maxence GALIA et de Loriane ARNAC
 Naël REGIS, né le 8 novembre, de Julie REGIS
 Léo GILLES, né le 12 novembre, de Kévin GILLES et d'Aurore PONT
 Kélyan PORTERO, né le 16 novembre, de Jérôme PORTERO et de Tracy DIAZ
 Lia BERTHOMIEU, née le 20 novembre, de Fabien BERTHOMIEU et de Luciana SARMENTO CAVALCANTE
 Timéo GRADONI, né le 27 novembre, d'Alexandre GRADONI et de Laura GUIRAUD
 Antonin FRERY, né le 27 novembre, de Lionel FRERY et d'Audrey CHACOT
 Toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

Guillaume LAVIE et Ruth MUAKANA MULUMBA, le 26 septembre
 Matthieu JAFFUEL et Audrey BRONSCHER, le 3 octobre
 Yohann BALAGUER et Julie FERNANDES, le 17 octobre
 Jean-Charles PALOMBA et Brigitte BRIDAULT, le 28 novembre
 Toutes nos félicitations aux époux.

► **CORINNE LAROCHE, CORRESPONDANTE LOCALE**

Corinne Laroche est la correspondante locale de Midi Libre depuis 7 ans. Plus de 1000 parutions (*articles, annonces, photos...*). « Être correspondante, ce n'est pas seulement annoncer ou faire le compte-rendu d'une conférence ou de la fête locale. C'est aussi parler des événements tristes ou joyeux de la commune, parler de ses habitants et de leurs passions... C'est écouter et regarder avec bienveillance. Et, aussi, faire de belles rencontres. ». Les Saint-Drézériens désirant partager une histoire, une expérience, un savoir-faire pour un éventuel article peuvent prendre contact avec Corinne Laroche au 06 81 12 75 05 (*laisser un message et les coordonnées en cas d'absence*) ou par mail : claroche-ml@hotmail.fr



► **INSEE**

La population légale au 1^{er} janvier 2018 en vigueur au 1^{er} janvier 2021 est de 2686 habitants.

FINANCES

► **ANALYSE FINANCIÈRE**

► En attendant les résultats consolidés de 2020 (*année atypique en raison du COVID 19*), nous avons commandé à notre comptable du Centre des Finances publiques de CASTRIES une analyse financière sur l'année 2019. Voici quelques grandes lignes : Saint-Drézéry est comparé avec les communes de la même strate démographique, c'est-à-dire des communes de 2000 à 3499 habitants.

Informations sur notre commune				
Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	2 499 hab.			
Nombre de foyers fiscaux	1 306			
Part des foyers non imposés	49,8%	60,0%	59,4%	55,8%
Revenu fiscal moyen par foyer	32 568 €	25 622 €	25 592 €	27 597 €
Données économiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	1 082			
Bases communales imposées (foncier bâti)	2 606 246 €			
....dont % locaux d'habitation ordinaire	97,0%	80,4%	79,6%	67,7%
....dont % locaux à usage professionnel	3,0%	19,0%	19,5%	30,6%
....dont % locaux à caractère social	0,0%	0,6%	0,9%	1,7%

Les recettes de fonctionnement				
Repères (en € par habitant)	Montant en € par habitant pour la même strate			
	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	485 €	586 €	533 €	568 €
Dotations et participations	137 €	222 €	227 €	207 €
Ventes et autres produits courants	116 €	106 €	112 €	112 €
Produits réels exceptionnels	2 €	11 €	11 €	11 €

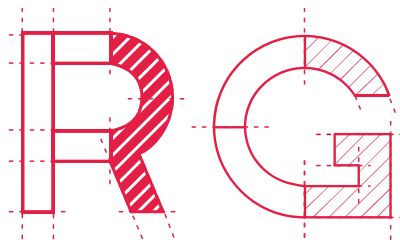
Les ressources fiscales augmentent par l'effet de base. Les taux n'ont pas augmenté depuis 2012. Les dotations de l'État et participations sont en baisse depuis plusieurs années. L'augmentation des autres produits est liée en grande partie aux nouveaux services payants et à l'augmentation du nombre d'enfants (scolaires et périscolaires).

Les dépenses de fonctionnement				
Repères (en € par habitant)	Montant en € par habitant pour la même strate			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	229 €	219 €	223 €	233 €
Charges de personnel	378 €	394 €	373 €	364 €
Charges de gestion courante	44 €	109 €	98 €	95 €
Charges réelles financières	6 €	25 €	22 €	19 €
Charges réelles exceptionnelles	5 €	3 €	3 €	5 €

Les charges générales sont en progression en raison de l'augmentation du nombre d'habitants, du nombre d'élèves et des services. L'augmentation des charges de personnel est liée principalement au recrutement d'adjoints d'animation pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Les charges de gestion courante sont en diminution, grâce aux efforts de tous.

Capacité d'autofinancement				
Repères (en € par habitant)	Montant en € par habitant pour la même strate			
	Commune	Département	Région	National
Capacité d'autofinancement brute	79 €	174 €	163 €	181 €
Capacité d'autofinancement nette	30 €	105 €	93 €	109 €
Encours des dettes bancaires au 31 déc 2019 / CAF	8,05	4,31	4,39	3,81
Encours des dettes bancaires au 31 déc 2019	634 €	751 €	728 €	703 €

L'autofinancement est notre capacité à financer nos investissements à l'aide de nos propres moyens financiers. Le recours à l'emprunt est aussi un moyen de financer nos investissements. Pour augmenter notre capacité d'autofinancement, nous devons réduire nos dépenses (chaque adjoint a travaillé dans ce sens pour monter le budget 2021) et nous devons augmenter nos recettes de fonctionnement.



COORDINATION

Maîtrise d'œuvre

www.rgcoordination.com



Rivera Gabriel

+33 (0)6 62 05 03 02

rgcoordination@outlook.fr

► CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020



Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 22 - Votants : 23 - Procuration 1

Mme le Maire souhaite la bienvenue à Didier Belloc, nouvellement élu au sein du conseil municipal suite à la démission de Mme Christelle Bourgue (pour raison familiale).

1. Approbation des comptes-rendus du conseil

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2020 et du 10 juillet 2020.

2. Compte-rendu des décisions du Maire

► Décision n° 2020-03 du 16/07/2020

Préemption de la parcelle AK 49 au prix de mille sept cent dix euros (1710 €).

► Décision n° 2020-04 du 17/08/2020

Préemption des parcelles AC 257, AC 258, AC 259 et AC 260 au prix de trois mille neuf cents euros (3900 €).

► Décision n° 2020-05 du 25/08/2020

Service Jeunesse et École - Tarification au 1er septembre 2020 dégressif pour les familles ne payant pas d'impôt sur le revenu

■ Tarif A.L.P. du matin de 7 h 30 à 8 h 45 : de 0,75 € à 0,65 €

■ Tarif cantine : 3,15 €

■ Tarif A.L.P. du midi de 12 h à 14 h : de 0,85 € à 0,75 €

■ Tarif ALP du soir de 16 h 45 à 18 h 30 : de 1,00 € à 0,80 €

► Décision n° 2020-06 du 10/09/2020

Marché de maîtrise d'œuvre — Nouvel Hôtel de Ville avec le groupement représenté par M. Frédéric FIORE, pour une rémunération au taux de 9,30 % HT du montant des travaux HT, établie au moment de la signature du marché à 139500 € HT.

3. Règlement intérieur du Conseil municipal

Mme le Maire propose de reporter ce point au prochain conseil municipal.

4. Nouveau tableau du Conseil municipal

Mme le Maire informe les membres du Conseil municipal de la démission de Mme Christelle Bourgue et de l'accord de M. Didier Belloc d'intégrer le conseil, M. Belloc étant le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu (article L.270 du code électoral). Le conseiller remplaçant est rajouté en fin de tableau.

5. Modification des commissions municipales

Suite à la démission de Mme Bourgue et l'arrivée de M. Belloc, il est proposé une nouvelle composition des commissions municipales. Voir :

<http://www.saintdrezeroy.fr/fr/information/66268/commissions-municipales>

6. Modification de la commission extramunicipale Développement durable et Environnement

► Membres élus

Loïc LE BLEVEC
Hervé ARNAUD
Paolo DI NATALE
Éric JULIEN
Richard LAVIE

► Membres non élus

Lisa MAUNIER
Nathalie CHARBONNEL
Josiane FILLON
Manon CAUTY

7. Désignation des membres de la Commission de Suivi de Site de l'ISDND de Castries

► Membre titulaire

Mme le Maire

► Membre suppléant

M. le 1^{er} adjoint au maire

8. FINANCES – Budget primitif 2020 Décision Modificative n°1

M. Lavie, adjoint aux finances, rapporte que dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2020, il est nécessaire de procéder à différents ajustements de dépenses et crédits, au travers d'une décision modificative.

9. FINANCES – Budget primitif 2020 Amortissement des ACI

Mme le Maire expose au Conseil que la Métropole a mis en place des attributions de compensation d'investissement, ACI dans le cadre des travaux d'investissement de voirie, suite à la loi n° 2016-1918 du 29/12/2016 portant loi de finances rectificative. L'imputation comptable des ACI versées par les communes (2046) doit être amortie chaque année.

10. FINANCES – Budget primitif 2020 Amortissement des fonds de Concours

Mme le Maire expose au Conseil que la Métropole a mis en place des fonds de concours dans le cadre des travaux d'investissement de voirie. L'imputation comptable des fonds de concours versés par les communes doit être amortie chaque année.

11. FINANCES – Convention de fonds de concours 2020

Montpellier Méditerranée Métropole réalise au titre de ses compétences, les travaux suivants sur le territoire de la commune :

► Travaux — Aménagement du piétonnier de l'avenue Croix de Mounié — Phase 2, estimés à 198 213,16 € HT / 237 855,79 € TTC

La commune de Saint-Drézéry prendra en charge une partie du financement par le versement d'un fonds de concours à la Métropole d'un montant prévisionnel de 40 000 €.

12. FINANCES – Prime COVID

Mme le Maire souhaite proposer l'attribution d'une prime aux agents qui ont assuré la continuité des services pendant la crise sanitaire. Les élus sont d'accord et remercient les agents de leur engagement dans la gestion de cette crise. Cette prime dont le montant plafond est de 250 euros sera attribuée aux agents de différents services.

13. Modification du tableau des effectifs

Mme le Maire propose aux membres du Conseil municipal la mise à jour du tableau des effectifs avec l'augmentation des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

14. Bulletin municipal – Actualisation du format des emplacements publicitaires

Le changement de format du bulletin sur un format livret 18 x 24 cm nécessite l'actualisation des formats des emplacements publicitaires sans augmentation des tarifs.

Emplacement	Dimension de l'annonce	Tarifification
1/8 de page	70 x 48 mm (format paysage)	60 euros
1/4 de page	70 x 102 mm (format portrait) ou 150 x 48mm (format paysage)	100 euros
1/2 page	150 x 102 mm (format paysage)	160 euros
1 page	150 x 210 mm	250 euros

15. URBANISME – Antenne Free

M. Le Blevec présente le projet d'implantation d'une antenne FREE mobile sur des parcelles communales dans le secteur dit du Barthas et le projet de convention d'occupation du domaine public, pour les parcelles AB 172 et AB 174, cf. PJ. Une redevance annuelle de 9000 € sera versée à la commune pendant la convention qui dure 12 ans.

16. URBANISME - Dénomination voiries des PA Le Mazet et PA Les Grives

► Pour le PA Le Mazet

Il est proposé : impasse Le Mazet.

► Pour le PA Les Grives

Il est proposé : rue des Hirondelles et impasse des moineaux.

17. Mise en place du Régime Indemnitare

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, instaure un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Tous les détails sur le site internet.

Montpellier Méditerranée Métropole a désigné Mme le Maire dans les commissions :

- SYMBO ► Hérault Energies ► Montpellier Danse
- Comité directeur de l'Association des Maires de l'Hérault ► MIN Marché d'Intérêt National
- Présidence de la Commission « Cycle de l'eau »

► CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 22 - Votants : 23 - Procuration 1

1. Approbation des comptes-rendus du conseil

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020.

2. Règlement intérieur du Conseil municipal

Mme le Maire informe les élus que depuis le dernier renouvellement des conseils municipaux, le règlement intérieur du conseil est obligatoire pour toutes les communes de 1000 habitants et plus. Le projet de règlement proposé est approuvé.

3. SOLIDARITÉ – Aide intempéries Gard et Alpes maritimes

Après le triste épisode des orages destructeurs dans le département du Gard, les intempéries dévastatrices qui ont suivi dans le département des Alpes-Maritimes ont fait d'énormes dégâts et l'impact auprès des habitants est véritablement traumatisant. Il est proposé au Conseil municipal de verser une aide de solidarité de 300 €.

5. VIE ASSOCIATIVE - Subvention exceptionnelle au Foyer rural - BP 2021

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle du Foyer rural pour une nouvelle activité « l'atelier de St-Dré ». Il s'agit de proposer une aide à la réparation d'objets (*appareils électriques, électroniques, petit électroménager, vêtements, meubles, objet et vélos...*). Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 8 décembre qui propose une aide de 800 €.

6. FINANCES – Budget primitif 2020 Décision modificative n° 2

M. Lavie, adjoint aux finances, rapporte que dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2020, il est nécessaire de procéder à différents ajustements de dépenses et crédits, au travers d'une décision modificative, sans changer les montants.

4. VIE ASSOCIATIVE - Subventions de fonctionnement aux associations 2020-2021

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la vie associative, informe les membres du conseil que la commission « Vie associative » qui s'est réunie le 13 octobre dernier a examiné les demandes de subventions reçues des associations pour la période de septembre 2020 au 31 août 2021. Il est proposé les attributions suivantes :

Association	Montant proposé
Centre d'Arts Chorégraphiques	450 €
Comité de Jumelage	500 €
Arts&Zik	900 €
Foyer Rural	1 300 €
Tennis Club	900 €
TOTAL Vie Associative	4 050 €

► DON DU SANG



64 donneurs le 29 octobre 2020, 73 donneurs le 4 janvier 2021. Merci à eux, qui par leur geste généreux et bénévole ont contribué à faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région.

7. FINANCES – Budget primitif 2021

M. Lavie, adjoint aux finances, propose aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif pour l'année 2021. Ce budget a fait l'objet d'une validation par les commissions Finances des 16 et 30 novembre 2020. La loi NOTRe prévoit une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles de la commune, qui a été présentée en séance.

Ce budget 2021 est voté sans reprise des résultats de l'exercice 2020 aussi, le recours à l'emprunt sert de variable d'ajustement des recettes (l'emprunt sera ensuite annulé lors de la reprise du résultat de 2020).

8. FINANCES - Subvention aux coopératives scolaires des écoles

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe aux écoles, indique aux membres du Conseil municipal que pour l'année scolaire 2020/2021, il est nécessaire de procéder au vote des subventions allouées aux coopératives scolaires des deux écoles.

Il est proposé :

- ▶ Pour la maternelle : 135 élèves x 6 € = 810 €
- ▶ Pour l'élémentaire : 204 élèves x 6 € = 1 224 €

9. FINANCES - Désignation du délégué à la CLECT - Montpellier Méditerranée Métropole

La commission chargée d'évaluer le montant des charges transférées (CLECT) se compose de 92 membres désignés en leur sein par délibérations des Conseils municipaux. Pour notre commune, il s'agit de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

- ▶ délégué titulaire : Richard LAVIE
- ▶ déléguée suppléante : Jackie GALABRUN-BOULBES

12. ENFANCE - JEUNESSE : Convention Relative au fonctionnement du service relais assistant(e)s maternel(le)s des Garrigues avec le Conseil Départemental de l'Hérault

Le RAM des Garrigues est signataire d'une convention avec le Conseil Départemental de l'Hérault pour le fonctionnement du RAM des Garrigues qui nous a informés d'une modification du volet financier de cette convention. À compter de 2021, la participation du Département aux salaires et charges des animatrices des services RAM passera de 30 à 25 %.

10. ENFANCE JEUNESSE - Convention Territoriale Globale 2020-2024

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe déléguée à la jeunesse, rappelle que la commune est liée avec la CAF pour la politique jeunesse par une politique de contractualisation, avec le Contrat Enfance Jeunesse, CEJ. En 2020, la commune est concernée par le renouvellement de ce CEJ qui est arrivé à terme le 31/12/2019. Dorénavant, le CEJ sera remplacé par la Convention Territoriale Globale, CTG. Elle se concrétise par la signature d'une convention cadre entre la CAF et la collectivité pour une durée de 5 ans soit de 2020 à 2024 sur cinq thèmes : Petite Enfance — Enfance Jeunesse — Parentalité — Animation de la vie sociale — Accès aux droits sociaux. Ce conventionnement permet la perception de subventions par la commune pour mener à bien ces projets.

11. ENFANCE JEUNESSE – Financement d'un BAFA

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe à la jeunesse, rappelle que dans le cadre du futur CTG, des actions de formations des animateurs sont prévues et bénéficient d'un financement de la CAF. Aussi, la commune participe à hauteur de 50 % du paiement de la formation et l'agent complète l'autre moitié.



13. URBANISME - Avenant à la Convention tripartite entre la commune, la SAS Saint-Drézéry Aménagement et la Métropole de Montpellier relative à la ZAC Les Mazes

La commune a confié l'aménagement et l'équipement des terrains de cette ZAC à la SAS Saint-Drézéry Aménagement par le biais d'une concession d'aménagement et la Métropole a instauré une convention de financement des équipements publics d'assainissement des eaux usées avec l'aménageur et la commune. Le montant de la participation figurant dans la convention initiale correspondait à 130 logements. Ce montant doit être actualisé au nombre réel de 131 logements réalisés.

14. URBANISME – Enquête publique ICPE carrière « Régagnat » à Beaulieu

M. Le Préfet de l'Hérault a fixé les modalités d'une enquête publique relative à la demande d'obtention d'une autorisation d'exploiter — avec extension — de la carrière située au lieu-dit « Régagnat » sur la commune de Beaulieu. Cette enquête publique se tient du 20 novembre au 21 décembre 2020. L'avis de la commune est sollicité sur ce dossier. M. Le Blevec a présenté le contenu du dossier.

15. URBANISME – Acquisition des parcelles AC 257, 258, 259, 260

M. Le Blevec, adjoint à l'urbanisme, rappelle la décision de préemption de la commune du 17 août 2020 concernant les parcelles AC 257, 258, 259 et 260. Suite à cette procédure, la propriétaire des biens a fait part à la commune par courrier en date du 18 octobre 2020, de renoncer à cette vente. Suite à un échange avec Mme le Maire, une acquisition amiable de ces parcelles est envisagée. La commune proposerait l'acquisition pour une surface totale de 4880 m² à proximité immédiate du réseau BRL pour un prix d'acquisition de 5368 €. Prix : valeur vénale 0,80 € + indemnités complémentaires de 0,30 € (BRL) soit un total de 1,10 €.

16. Rapport sur la qualité et le prix du service de l'eau potable et de l'eau brute pour 2019

Mme le Maire rappelle que le Syndicat Mixte Garrigues Campagne, SMGC, exerce la compétence eau potable. M. Dacheux, adjoint, qui siège à cette instance présente aux membres du conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'eau brute pour l'année 2019 destiné notamment à l'information des usagers.

17. VIE ASSOCIATIVE - Subvention exceptionnelle à l'APE – BP 2021

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'APE pour le Noël des écoles 2020. Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 8 décembre qui propose une aide de 150 €.

Les élections sénatoriales de 2020 dans l'Hérault ont eu lieu le dimanche 27 septembre 2020. Elles ont permis d'élire les quatre sénateurs représentant le département au Sénat pour un mandat de six années :

- ▶ Hussein Bourgi (PS) : 561 voix
- ▶ Jean-Pierre Grand (LR) : 420 voix
- ▶ Christian Bilhac (PS) : 356 voix
- ▶ Henri Cabanel (PS) : 315 voix



AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl-amenagement.com

04 99 614 514

ggl
AMÉNAGEMENT

Groupe **GGL**

SUNCHIA Crédit photo : AdobeStock © Jacob Lund



Sortie au Pumptrack



Les enfants du groupe 6-8 ans lors de la semaine sur le thème Harry Potter.

► VACANCES D'AUTOMNE

► L'ALSH a accueilli les enfants pendant les deux semaines des vacances d'automne sur des thèmes musique, nature, créativité sans oublier Halloween...!

École Maternelle : 04 67 86 48 39

École Primaire : 04 67 86 93 77

Service Jeunesse : 06 62 87 34 59

GARAGE SALVADOR



Agent **RENAULT**

25, avenue de la Méditerranée
34160 SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 91 33 Fax 04 67 86 94 65
garage.salvador@orange.fr

ÉCOLE - JEUNESSE

► RENTRÉE SOUS CONFINEMENT



► La rentrée des vacances d'Automne s'est déroulée alors que nous venions d'entrer dans le second confinement dû à la Covid-19. Afin de respecter le nouveau protocole sanitaire permettant aux enfants d'aller à l'école durant ce confinement, il a fallu revoir tout le mode de fonctionnement des temps périscolaires et scolaires. En effet, ce protocole ne permet pas aux différentes classes de se croiser ou de partager des espaces. Il a donc fallu délimiter des zones différentes dans les cours des écoles maternelle et élémentaire, mais aussi multiplier les services de cantine et revoir les entrées/sorties de l'école et de la garderie. Malgré tout, l'adaptabilité et la joie de vivre des enfants sont communicatives et tout le monde s'est bien adapté à ces nouvelles contraintes.



► DU NOUVEAU À LA CANTINE

Le SIVOM (*Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple*) du Bérange qui est en charge de la restauration scolaire de notre commune a souhaité mettre en place quelques changements visant à limiter le gaspillage alimentaire. Pour ce faire, le choix de passer de 5 à 4 composantes s'est imposé aux élus de la commune. Cela consiste, non pas à diminuer les quantités servies aux enfants, mais simplement à réorganiser les repas. Chaque enfant reçoit donc maintenant une source de protéine, un accompagnement, un hors d'œuvre ou un produit laitier et enfin un dessert.

La commission a également apporté un soin particulier aux aliments qui composeront ces menus :

- Les viandes sont toutes d'origine française,
- 25% des aliments seront issus de circuits courts (150 km),
- 15% des produits seront labellisés SICO (*Signe d'Identification de Qualité et d'Origine*) c'est-à-dire AOP, IGP ou Label Rouge,
- 25% des menus seront bio dont 75% d'origine française 25% d'origine européenne,
- Les plats sont certifiés sans huile de palme,
- Les fruits et légumes seront issus d'une agriculture raisonnée,
- Comme l'impose la loi EGALIM, un repas végétarien est proposé chaque semaine aux enfants

De plus, depuis le mois d'octobre, les modalités de réservation de la cantine ont évolué. En effet, dans ce même but de limiter le gaspillage alimentaire en amont cette fois-ci, les réservations se font désormais à J-7. Cela permet au prestataire livrant les repas de réaliser ses achats et préparations en conséquence ce qui, à l'échelle des 13 communes adhérentes au SIVOM pour le service de restauration scolaire est considérable.

► PENSEZ AU RECENSEMENT DES JEUNES



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (*inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment ou inscription dans une auto-école*). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Démarches : Le 1^{er} trimestre de son anniversaire (16 ans), à la mairie de son domicile, sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille ou directement sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

► ARTISTE EN RÉSIDENCE ET ÉCOLE DEHORS



Frédérique Chev  lors de sa résidence à l'école maternelle



Vernissage extérieur des œuvres dû au contexte sanitaire



Atelier préparé pour les enfants et œuvre réalisée devant eux en fond

► Malgré la situation actuelle qui est peu propice à la réalisation de projets, cela bouge dans nos écoles !

► L'école maternelle a accueilli pendant 10 jours Mme Frédérique Chev , comme artiste en résidence. Tous les enfants de l'école, à tour de rôle, ont pu l'observer travailler, puis ils ont à leur tour créé des œuvres sous son tutorat. Ils ont ensuite terminé ces œuvres dans les classes grâce à l'implication de tous les enseignants.

► Les enfants ont ainsi pu observer et appliquer des techniques de pigmentation, de marouflage, de teinture etc. Les œuvres, une fois terminées, ont été présentées à Mme Chev  puis ont été exposées devant l'école afin que tous les parents puissent les admirer.

► L'école primaire a aussi son projet : l'école dehors. Il s'agit d'apprendre hors des murs de la classe et même de l'école. Ainsi, sur des terrains mis à disposition par la Mairie, les enseignants sortent à tour de rôle sur des demi-journées faire la classe à l'extérieur. Le rythme est d'environ une demi-journée par semaine et par classe. Ce projet a reçu l'agrément du département «projets innovants» de l'Éducation Nationale. Bravo !

► NOËL DE L'APE

► Afin de fêter Noël, l'APE a organisé un spectacle pour les enfants de l'école maternelle avec le soutien de la mairie. Ce spectacle, qui usuellement était joué une fois, a dû l'être cinq fois afin de ne pas mélanger les classes. Bravo à Mme Loyale, Chamallow et Didou pour leur endurance ! Et merci à l'APE pour ce spectacle ainsi que le goûter de Noël qui a été organisé par tous !



La troupe du Chamallow Circus avec Mme Loyale, Stéphanie et Sandrine de l'APE

► 10 OCTOBRE : NETTOYONS LE BI-CROSS

Samedi 10 octobre 2020, la commission environnement extramunicipale et l'association SDNE ont organisé une demi-journée consacrée au nettoyage de la parcelle communale, située derrière le trial, correspondant à l'ancien site de bicross. Cette initiative a permis de retirer 10 m³ de déchets déposés au fil des années dans ce secteur (*vieux matelas, pneus, planches, verre, emballage divers...*) et a mobilisé 25 personnes, majoritairement constituées des membres de l'association SDNE et d'élus. Ce fut un franc succès, et c'est avec plaisir que la municipalité peut dorénavant mettre à disposition ce joli terrain, nettoyé, aux écoles, dans le cadre du projet «*école dehors*». Merci à toutes et à tous pour ce joli moment passé ensemble.



► NETTOYAGE DU BÉRANGE

Le Bérange se trouvant sur le bassin de l'Or, la Métropole de Montpellier, membre du Symbo (*syndicat mixte du bassin de l'or*) et compétente en matière de GEMAPI, a signé une convention portant sur la mise en œuvre de l'entretien des cours d'eau. C'est ainsi que début octobre, un grand nettoyage des rives du Bérange a été réalisé. Au-delà d'être nécessaire pour le bon écoulement des eaux lors des épisodes de crues, ces travaux ont permis d'embellir ce secteur, qui incite à la promenade.



► OLIVIER DU MAZET



Suite à l'abattage malheureux — par erreur — du chêne par l'entreprise d'élagage lors des travaux de débroussaillage de la nouvelle résidence Le Mazet, la société Hectare a planté un magnifique olivier plusieurs fois centenaire en lieu et place.



Inauguré par Mme le Maire et le PDG d'Hectare, Max Portales, le vendredi 20 novembre, il a été également présenté les plantations d'autres essences de plantes, cyprès, frênes, laurier roses, thym, romarins, rosiers nains et deux magnolias afin d'embellir et de végétaliser ce nouveau quartier.



Illuminations du centre commercial de La Triade



Illumination de la mairie



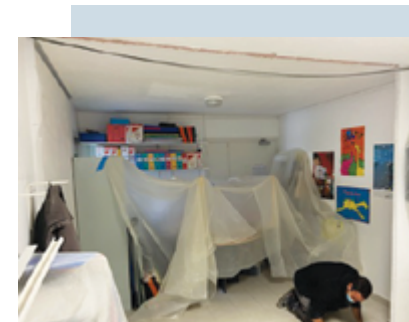
Sapin en fabrication



Un nouveau camion

► BÂTIMENTS

► École maternelle



*Travaux dans le bureau du directeur
Ajout d'un point d'eau dans la cour
Pose de rideaux dans la cuisine*

► Appartements
Résidence Le Village



*Accessibilité
Porte d'entrée refaite
Nettoyage de la cour
Fabrication et pose d'une rampe*

► Appartements
Résidence Le Pin Parasol



Porte d'entrée repeinte

► Foyer rural



*Relamping - Modernisation
des éclairages*

➤ **Château : Choix maîtrise œuvre**

À la suite d'un appel d'offres, le choix de la commune pour la maîtrise d'œuvre du château s'est porté sur la personne de M. Frédéric FIORE, architecte des Bâtiments de France ayant présenté un projet tout à la fois fonctionnel et innovant. À titre d'exemple de travaux de réhabilitation qu'il réalise, M. FIORE a convié Mme le Maire, la commission municipale, Mme la Directrice Générale des Services et M. le Directeur des Services Techniques à la visite du château de Tressan, monument du XVIIe siècle destiné à recevoir les services communaux. Ce fut l'occasion d'un déplacement effectué le 21 octobre, réalisé dans un esprit studieux, mais néanmoins convivial.



➤ **VOIRIE**

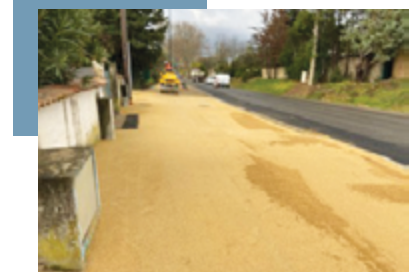
➤ **Chemin blanc... devenu noir suite à la réfection de l'enrobé sur environ 400 mètres**

Ces travaux, menés conjointement par Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Saint-Drézéry s'imposaient, tant l'endroit devenait impraticable. Le choix du revêtement est un choix durable dont le coût a été de 40 480 €.



➤ **Point sur avancée Avenue Croix de Mounié**

L'avenue Croix de Mounié vient d'être embellie, dans sa partie comprise entre la rue du Pioch et l'allée de la liberté. Un plateau traversant a été supprimé avant le pont, un nouveau a été créé après, pour limiter la vitesse en direction du rond-point. Pour améliorer la sécurité, notamment la visibilité des usagers automobilistes et piétons, 4 platanes ont été abattus. Le revêtement de chaussée a été partiellement refait, les réseaux électriques et télécom enfouis, l'éclairage public remplacé, l'abri bus du «vallon des loriots» rénové. Ensuite, dans la continuité de l'existant, le cheminement doux a été prolongé en enrobé



coloré, jusqu'au bas de l'allée de la liberté. Des places de stationnement ont été réaménagées, des espaces verts créés dont la prochaine plantation viendra apporter la touche finale à cette réalisation conjointe : Montpellier Méditerranée Métropole, commune de Saint-Drézéry.

➤ **18 sept : pose des repères de crues route de Beaulieu et chemin de la Lavande**



➤ **ESPACES VERTS**

➤ **Cimetière**



*Désherbage thermique
Fleurissement pour la Toussaint*



➤ **Sentier Serre Rond**

*Nettoyage et débroussaillage
du départ du sentier
Avant / Après*



➤ **Parc**



*Rafrâichissement de la boîte à livres
Réalisation des plots et pose de 2 bancs sur
le jeu de boules et d'une poubelle
Éclairage pour les composteurs
Pose d'une deuxième table de pique-nique et
d'une poubelle supplémentaire
Entretien du parc*

➤ **Pump Track**



Pose d'une table de pique-nique supplémentaire

➤ **Bascule**



Mise en peinture des compostes

➤ **Jardin de Gaston et divers terrains**



Nettoyage pour l'École Dehors

AGENDA



Le maintien de chaque manifestation est soumis à décision en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

FÉVRIER 2021

Dimanche 7 février
Loto ASDV



Vendredi 12 février
Soirée des adhérents
Les Amis du Vieux
Saint-Drézéry
Salle Brassens

Samedi 13 février
Soirée des adhérents
Saint-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens

MARS 2021

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 mars
Chroniques villageoises
Les Amis du Vieux
Saint-Drézéry
Salle Brassens

AVRIL 2021

Dimanche 4 avril
Spectacle et chasse aux œufs
Salle Brassens et Parc Municipal

Lundi 5 avril
Omelette Pascaline
Les Amis du Vieux
Saint-Drézéry
Salle Veil

Vendredi 9 avril
Journée internationale de la danse
CAC
Bibliothèque



Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 avril
Fête du Printemps
Club Taurin Lou Charlot
Parc Municipal

Samedi 10 avril
Carnaval
École Maternelle, APE et Municipalité



Du dimanche 11 au lundi 26 avril
Tournoi de Tennis Adultes
Tennis Club
Terrains de tennis

MAI 2021



Du vendredi 7 au lundi 24 mai
Tournoi de tennis Jeunes
Tennis Club
Terrains de tennis

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 mai
Exposition d'artisanat
Arts&Zik
Salle Brassens

Dimanche 9 mai
Puces
APE
Parc Municipal

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai
10e Festival Jean Rey Robert
TAS
Salle Brassens

JUIN 2021

Dimanche 6 juin
Les Foulées du Béranger
Parc Municipal

Samedi 12 juin
Gala du Foyer Rural
Parc Municipal

Dimanche 13 juin
Journée pédagogique
Salle Brassens et Parc Municipal



URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES 04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18 - SAMU : 15 - SAMU SOCIAL : 115

N° D'APPEL DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112.

EAU POTABLE PRESTATAIRE : Société Véolia - Ruas 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE : Société Aqualter 04 67 04 26 79

ENEDIS - GRDF numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

